

Buzoianu-Cirtita, Cristina

(University of Bacau, Bacau, Romania)

L'Etat humaine dans la philosophie politique de J.J.Rousseau

Dès 1754, Rousseau réfléchissant sur les sources de l'inégalité parmi les hommes et disputant donc la nature humaine, avertit ses contemporains de la grande hétérogénéité des thèses qui ont précédé la sienne et tente de dénoncer cette « erreur commune » aux théoriciens du droit naturel qui « ont transporté à l'état de nature des idées qu'ils avaient prises dans la société », qui parlaient de l'homme sauvage alors qu'ils peignaient l'homme civil.

L'état de la nature n'est qu'une hypothèse théorique, une opération de l'esprit, un postulat de la raison. L'homme naturel a une liberté absolue, mais il n'est conscient d'elle et pour ce motif il ne l'utilise pas. Il est absolument libre sans user sa liberté. Mais l'homme naturel ne reste pas dans cet état grâce à sa perfectibilité et il devient un autre tout différent de ce qu'il est originaire renonçant à sa liberté absolue. Rousseau sait bien que l'état de nature- s'il a jamais existé- est à jamais derrière nous. L'état de nature est un principe, une norme à partir de laquelle il est possible de juger l'histoire, l'histoire comme liberté et responsabilité humaine et de ne pas la subir comme une fatalité.

La nature humaine, celle qui intéresse Rousseau, n'est donc donnée complètement, ni même virtuellement dans l'état de nature dont Rousseau exclut même l'instinct de socialité. Aussi bien la société civile ou politique ne devra-t-elle rien à la *Nécessité* : elle naît d'une suite d'accidents. S'il s'agit d'Histoire, elle est bien peu linéaire, qui entremêle progrès et décadence puisque « ce sont le fer et le blé qui ont civilisé les hommes et perdu le genre humain » . D'accident en accident, la société change de nature.

Menacés dans leur sécurité, les hommes sont amenés à consentir une certaine organisation politique, à conclure un certain contrat social. Ainsi se trouve fondée la société politique.

Le pacte social définit la même condition humaine par laquelle l'homme renonce à sa liberté infinie pour gagner des droits. Les hommes s'associent par le contracte social, mais ils renoncent seulement à la partie nécessaire de sa liberté pour la formation de l'autorité de l'état qui garantie la sécurité. Il renonce d'être un

individu pour être un citoyen. L'auteur distingue entre faire un homme et faire un citoyen, mais on ne peut oublier que l'homme en plénitude de ses attributs métaphysiques d'être libre est la cause de citoyen. L'homme est un être privilégié par l'acte individuel et spontané de la volonté, c'est à dire l'acte libre.

Ainsi sa liberté absolue ne se perd pas par elle se transforme en liberté civile. Il y a une phrase célèbre dans le Contrat social „ *L'homme est né libre, et partout il est dans les fers*”. Sa liberté est conditionnée des règles sociales, mais reste une liberté, pas donnée naturellement, mais gagnée à travers de pacte social. Jean- Jacques Rousseau parle dans son œuvre du problème humaine et sa relation avec le pouvoir politique, les institutions, les lois qui affectent par toujours la nature humaine. L'auteur affirme deux possibilités : la nature humaine est corrompue par toujours et la nature humaine est masqué et nous devons la retrouver. La conclusion est une seule : l'homme est affecté du contact de civilisation et il ne sera jamais celui qui était aux origines.

Une éducation selon la nature mettra tout en place pour préserver la chance de la liberté en chacun, pour conserver „l'homme de la nature” et ne pas le laisser dégénérer dans „l'homme de l'homme”. La norme de la nature est la seule chance et source de régénération. Elle met l'enfant, le temps de l'éducation, à l'abri du mal qui ne peut venir que de la société des hommes et de leurs actions. L'homme ne peut devenir libre qu'à la condition d'être traité comme un être libre. Ce risque est là dès que l'enfant doit apprendre et la société transmettre. Pour Rousseau, la liberté ne s'apprend pas "de l'extérieur", elle est inscrite dans l'humanité de l'homme, elle doit s'éprouver et se déployer.

Existe une distinction entre la nature, la condition et l'essence humaine. *La nature humaine* est le résultat d'un procès d'homínisation dans lequel sont inscrites les possibilités de l'être humain comme datum. L'homme reste par sa nature un être limité et dépendant.

La condition humaine est le signe des manifestations et aspirations spirituelles de l'homme et des exigences qu'il se propose d'atteindre. L'homme accède dans un nouveau monde des valeurs éthiques, de liberté spirituelle et décisions personnelles.

L'essence humaine réalise une synthèse des premières deux étapes essayant une finalisation des ressources naturelles et exigences spirituelles dans le cadre d'action. Ainsi l'homme est produit et

parte de la nature qui aspire à la réalisation morale de sa condition et qui se découvre dans le praxis spécialement dans la pratique politique par la concurrence des positions et les intérêts de group. Jean-Jacques Rousseau donne au terme état de la nature une valeur doctrinaire, au côté d'un contenu d'inspiration politique qui forme une vision globale et rationnelle concernant l'établissement historique. L'histoire de l'homme est entendue comme un procès d'une irrévocable décadence. « Tout se change dans les mains de l'homme » parce que celui qui perd son être originaire se transforme dans un être historique. Le progrès c'est une preuve de corruption. L'homme a perdu la possibilité de communiquer libre avec les autres, la possibilité de les entendre et d'être entendu. Il doit vivre dans un monde opaque, divisée, dans laquelle la préoccupation pour paraître est plus importante que l'affirmation d'être simplement.

Chacun commence d'examiner les autres et les autres seront les juges de son propre comportement. Etre et paraître sont devenu deux choses différentes et cette distinction a provoqué l'apparition de luxe, malice et vice. Rousseau condamne les mélanges qui sont toujours nocives. Les deux morales qu'il analyse expriment deux types différents d'hommes. Si l'homme de la nature pose a soi même au milieu, l'homme civil situera la cité au milieu. L'homme naturel a été corrompu par l'apparition de la société qui lui a ravi son innocence et l'a enseigné de simuler, de mentir, d'immoler l'essence pour l'apparence. C'est impossible de juger quel type de morale est la meilleure parce que chacun atteint son niveau de perfection. Mais si les hommes pourraient où sauraient rester dans l'état de la nature, il n'était pas nécessaire de devenir des hommes civils. Ce que c'est naturel a une valeur et Rousseau ne condamne pas l'artificiel seulement quand l'artificiel essaie de substituer le naturel. Le mal ne consiste ni dans le naturel, ni dans l'artificiel, mais dans leur composition.

L'homme actuel est toujours en contradiction avec lui-même, il oscille entre ses inclinations et ses devoirs, il ne sera jamais ni homme, ni citoyen, il ne sera bon ni pour lui, ni pour les autres. Nous vivons dans la société, mais nous ne formons pas une société. L'homme de Rousseau n'est pas une seule essence parce qu'il est divisé par sa nature humaine. La raison nous montre une catégorie de bon, les sentiments et nos passions appellent autres choses et l'homme ne reste pas passif devant les alternatives. Si l'homme veut

dépasser cette situation et devenir un vrai citoyen, il devra transformer son moi et considérer le corps social comme son vrai moi, c'est-à-dire de changer son intériorité dans une extériorité communautaire. La formation d'une société morale suppose une transformation dans la nature humaine. La faute de la société n'est pas identique avec la faute d'homme originaire, mais de l'homme situé en relation.

BIBLIOGRAPHIE

- Rousseau, J.J., *Oeuvres Complètes*, Gallimard, Paris, 1996
Berlin, Iasiah, *Patru eseuri despre libertate*, Editura Humanitas, București, 1996
Cassirer, Ernst, *Filosofia Luminilor*, Editura Paralela 45, București, 2003
Chavallier, Jean- Jacques, *Histoire de la pensée politique*, Édition Payot et Rivages, Paris, 1993
Derathé, Robert, *Rousseau et la science politique de son temps*, J. Vrin, Paris, 1970
Goldschmidt, U., *Les principes du système de Rousseau*, Vrin, Paris, 1979;
Manent, Pierre, *Istoria intelectuală a liberalismului*, Editura Humanitas, București, 2003
Renaut, Alain, *Histoire de la philosophie politique*, Édition Calmann-Lévy, Paris, 1999
Todorov, Tzvetan, *Grădina nedeșăvârșită*, Editura Trei, București, 2002